



Projet d'appui régional à l'initiative pour l'irrigation au Sahel
(PARIIS-SIIP)

RAPPORT GENERAL DU 2e ATELIER TRIMESTRIEL DE LA PMA DE KOULIKORO

LES 08, 09 ET 10 JUILLET 2020



Cérémonie d'ouverture de l'atelier



Participants à l'atelier



Participants à l'atelier

Rapporteurs :

Salif FOMBA, DRGR Koulikoro

Nouhoun DIARRA, ADR

Issiaka TRAORE, DRPSIAP

Abdoulaye GOITA, DRGR Koulikoro.

Le 8, 9 et 10 juillet s'est tenu le deuxième atelier trimestriel de la Plateforme Multi-Acteurs (PMA) de Koulikoro, sous la présidence de M. Issoufiana Abdoulaye MAIGA, Conseiller aux Affaires Administratives et Juridiques, représentant le Gouverneur de la région et Président de la PMA, s'est déroulé au Centre Sœur MARIE DELHEZ à Souban du 08 au 10 juillet 2020.

L'atelier a regroupé les représentants des structures ci-après:

- Le Gouvernorat de Koulikoro ;
- Le Conseil Régional de Koulikoro ;
- L'Agence de Développement Régional (ADR) ;
- La Chambre Régionale d'Agriculture de Koulikoro ;
- Les services techniques membres de la PMA ;
- Les Organisations professionnelles Agricoles de Koulikoro;
- Le PARIIS;
- L'Opérateur chargé de la planification du développement Local (OPDL) ;
- L'Opérateur des Solutions d'Irrigation (OSI) ;
- Les bureaux de consultation.

(Voir la liste de présence en annexe).

1. Cérémonie d'ouverture :

La cérémonie d'ouverture, placée sous la présidence du Président de la PMA, a été marquée par trois interventions : les mots du représentant du PARIIS, du Directeur Régional du Génie Rural et le discours d'ouverture du Président.

- Le représentant du PARIIS, M. Modibo CAMARA, après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants a situé l'atelier dans son contexte. Il a fait un bref rappel des activités réalisées par le projet dans les deux cercles (Koulikoro et Dioïla) pendant ce premier semestre 2020. Enfin, il a invité les participants à être plus attentif pour restituer l'essentiel à leur base.
- Le Directeur Régional du Génie Rural M. Dramane TRAORE, à son tour a souhaité la bienvenue à tous les participants et les a exhorté à suivre avec intérêt les travaux de l'atelier. Il a ensuite rappelé l'impatience des communautés par rapport au démarrage des travaux sur le terrain.
- Le représentant du Gouverneur et Président de la PMA s'est réjoui de présider la cérémonie d'ouverture qui l'offre l'occasion de rappeler les participants à l'observation des mesures barrières de lutte contre le COVID 19. Il s'est réjoui aussi de la tenue de ce 2e atelier dans le délai ce qui démontre le dynamisme de la PMA. Dans son discours, il a invité les participants au partage d'expériences pour améliorer le contenu des thèmes qui seront présentés. En cette période de changement climatique, les actions du PARIIS contribueront à l'atteinte de la sécurité alimentaire avec la réalisation de 3 000 ha dans les régions de Koulikoro et Ségou. Il a ensuite remercié le PARIIS-Mali pour la dotation de certains services techniques en matériels et équipements notamment la DRGR, la DRA, la DRACPN, la CRA et la DRH. En fin, il a déclaré ouvert et plein succès aux travaux du 2^e atelier trimestriel de la PMA de Koulikoro.

Après la cérémonie d'ouverture, un tour de table a permis aux participants de se présenter en précisant leur structure. Ensuite, ce fut la suspension de la séance pour permettre aux officiels de se retirer, en même temps d'observer la pause-café.

A la reprise, le programme des trois jours d'atelier fut présenté et adopté par les participants et un présidium a été mis en place composé de :

Président : Antiamba TEMBELY du Conseil Régional;

Rapporteurs :

Jour 1 : M. Ibrahima DIARRA, Chef Service Local du Génie Rural (SLGR)- Koulikoro ;
M. Salif KONARE, Chef Secteur d'Agriculture de Dioïla.

Jour 2: M. Amadou Yaya SANOGO Chef SLGR- Dioïla;
M. Doro dit Daniel GOITA, Secteur d'Agriculture Koulikoro.

Jour 3 : M. Mady Dioubaly KEITA, DRACPN-Koulikoro;
M. Mohamed Lamine CAMARA, DRH-Koulikoro.

Synthèse générale : M. Salif FOMBA, DRGR-Koulikoro;
M. Issiaka TRAORE, DRPSIAP-Koulikoro;
M. Nouhoum DIARRA, ADR-Koulikoro;
M. Abdoulaye GOITA, DRGR-Koulikoro.

2. Déroulement des travaux

Les travaux proprement dits de l'atelier ont commencé par :

2.1. Présentation de l'état d'exécution du plan d'action et validation des activités planifiées pour 2020

- la présentation de l'état d'exécution du plan d'action du dernier trimestre 2019

Le plan d'action du dernier trimestre 2019 a été présenté par le chargé de la composante Gestion des Connaissances du PARIIS. Cette présentation nous a permis d'identifier les activités menées par la PMA. On constate que certaines activités n'ont pu être menées pour diverses causes, notamment la pandémie du COVID-19. Ainsi les activités du deuxième semestre 2020 de la PMA ont été validées.

- la présentation de l'état d'exécution des activités de 2020 de la PMA;

Le représentant de la DRGR, membre du secrétariat technique de la PMA a fait le point des activités menées par la PMA. Il s'agit des visites dans les sites d'aménagements hydroagricoles de : Tienfala, Djindjila et Dogoni pour s'enquérir de l'état de fonctionnement/dysfonctionnement de ces ouvrages. Cette présentation a été appuyée par des commentaires du point Focal et des experts du PARIIS notamment sur la planification des activités à réaliser par la PMA pour le 3e et 4e trimestre 2020 et la validation du plan d'action pour ce deuxième semestre.

2.2. Présentation des résultats de l'étude sur l'élaboration de la stratégie Genre, développement social et Inclusion Sociale du PARIIS-Mali

Le consultant après avoir expliqué sa méthodologie de travail, a donné en détails, l'état des lieux, la stratégie, et un chronogramme de mise en œuvre.

L'état des lieux a fait ressortir les constats d'irrégularité entre homme et femme lié aux facteurs socioéconomique ou religieuse ; la prise en compte des activités féminines dans les PDSEC ; les opportunités d'accès aux ressources pour les femmes ; les politiques de l'Etat en la matière notamment la LOA ; le PNG etc...

Par rapport à la stratégie, les enjeux sont :

- Le constat de la prévalence des irrégularités sociales ;
- la volonté de mise en œuvre d'une démarche de changement et de renforcement du pouvoir des femmes ;

- les expériences de bonnes pratiques des projets antérieurs.

Le plan stratégique : il s'articule autour de quatre axes qui sont :

- le renforcement de capacités en analyse et intégration du genre et de l'inclusion sociale dans le domaine des cultures irriguées ;
- le renforcement de capacités des organisations et du leadership des femmes ;
- l'amélioration de l'accès des femmes, des jeunes et autres couches défavorisées au foncier irrigué et mise en place du comité de gestion des plaintes ;
- l'amélioration des OP de femmes et OP mixte aux moyens de production, de conservation, de transformation et de commercialisation.

La mise en œuvre fait recourt à des formations sur la gestion et la création de lien avec les prestataires soit des fournisseurs d'intrant ou des commerçants grossistes. S'agissant du chronogramme de mise en œuvre, le consultant a présenté un calendrier assorti d'un budget, soit environ 336 000 000FCFA répartie entre les 4 axes.

Après son exposé, les débats ont porté sur les questions suivantes:

- ✓ Les Comités de gestion des plaintes (CGP) font-ils allusion au COFO ou une nouvelle création ?
- ✓ Quels sont les critères de choix des localités qui ont fait objet d'enquête ?
- ✓ Y a-t-il eu lieu un atelier de validation de l'étude si oui qui étaient les participants?
- ✓ Pourquoi la perte des terres est considérée comme des risques mineurs ?
- ✓ Est-ce réellement possible d'appliquer la règle de 35% d'affectation des terres aménagées aux femmes surtout dans les bas-fonds puisqu'à ce niveau très souvent les superficies sont limitées ?
- ✓ Pourquoi considère-t-on les allochtones comme couches vulnérables ?

A ces questions, des réponses satisfaisantes ont été données par le consultant, les experts du PARIIS et les membres de la PMA ont aussi apporté des contributions.

2.3. Présentation sur l'état des lieux de la Recherche-Action sur l'irrigation au Mali

L'objectif est de proposer un programme d'appui à la recherche-action sur la thématique solution d'irrigation. Pour cela l'état des lieux a fait recours aux projets antérieurs et aux structures de recherches tels que :

- Le programme riz Bas-fond ;
- Le programme riz irrigué ;
- L'université de Ségou sur le goutte à goutte;
- L'IPR/IFRA de Katibougou appuyé par la GIZ sur l'aspersion et le goutte à goutte
- Le PCDA à travers son CDDP.

IDENTIFICATION DES THÉMATIQUES

Selon le consultant, les thématiques ont été dégagées par rapport à la typologie des systèmes d'irrigation qui sont :

- Les bas –fonds et décrue contrôlée= type 1
- Irrigation privée = type 2
- Irrigation villageoise ou communautaire = type 3
- La grande irrigation = type4
- Le Partenariat public privé (PPP) = type 5. Ainsi les thèmes retenus par type d'irrigations sont les suivant :

Type 1 : Développement de l'outil d'appui conseil dans la valorisation

Type 2 : Développement du goutte à goutte et de l'aspersion

Type 3 : Développement des services de communication en utilisant des technologies de la petite irrigation (Périmètre Maraîcher)

Type 4: la gestion de l'eau; développement des alternatives d'irrigation, utilisation du pompage.

Type 5: Productivité des installations, alternative pour la disponibilité des biens et services.

Après sa présentation, les débats ont porté sur les problèmes liés au goutte à goutte et à l'aspersion et cela depuis la source d'eau jusqu'à l'arrivée de l'eau sous les plants. Suivant l'expérience des uns et des autres, les débats ont été très intéressants. A l'unanimité tout le monde reconnaît que le goutte à goutte et l'aspersion sont confrontés à beaucoup de problèmes, lesquels problèmes doivent être vus sur un triple front ; c'est-à-dire **norme, coût et efficacité**.

2.4. Présentation de l'approche de mise en œuvre des sous-projets de type 2 du PARIIS-Mali

Cette présentation a porté sur les points suivants :

- PROCESSUS DE SELECTION DES SOUS PROJETS DE TYPE 2

La présentation a été faite par l'Opérateur chargé des Solutions d'Irrigation (OSI), qui a bien expliqué le processus de sélection des propositions des sous projets. Il ressort quatre (04) étapes :

- ✓ Une phase de pré qualification, les soumissionnaires manifestent leur intérêt dans un dossier qui comporte une requête de financement, une photocopie de la carte d'identité nationale/NINA du promoteur, un certificat de résidence du promoteur et l'acte de cession du site de réalisation du sous projet ;
- ✓ Une phase d'identification et de diagnostic des sous projets présélectionnés en vue de collecter toutes les informations utiles liées aux sous projets et aux promoteurs ;
- ✓ Une phase de sélection des meilleurs dossiers ;
- ✓ Une phase de signature de convention de financement après que les promoteurs sélectionnés se soient acquittés de leur quote-part du financement des sous projets.

Le présentateur a mis l'accent également sur le montant maximum de la subvention, qui est de :

- 3.500 000 FCFA avec un apport minimum de 15 % pour les sous projets de périmètre maraîcher de catégorie « A » équivalent à inférieur ou égal à 0,25 hectares;
- 10 000 000 FCFA avec un apport minimum de 30% pour les sous projets de périmètre maraîcher de catégorie « B » équivalent de 0,26 à 1 hectare.

L'apport des promoteurs peut être financier ou en nature.

- SOUMISSION DES DOSSIERS DE PRESELECTIONS

La demande est individuelle et élaborée à travers des outils suivants :

- ✓ Le modèle de requête de financement ;
- ✓ Le modèle d'Acte de Cession de la parcelle;
- ✓ La photocopie de la carte d'identité nationale/NINA du promoteur;
- ✓ Le certificat de résidence dans la zone du projet.

NB : il faudra noter que tous les promoteurs doivent satisfaire à cette étape pour passer à la phase de présélection des dossiers.

La période de dépôt des dossiers est fixée du 1^{er} au 31 juillet 2020.

- PRESELECTION DES DOSSIERS

La présélection portera sur les critères suivants :

- ✓ Critère d'éligibilité du Promoteur ;
- ✓ Critère d'éligibilité du sous projet.

- DIAGNOSTIC DES PROMOTEURS ET LEURS SOUS PROJETS

Cette commission fera un diagnostic plus poussé sur le terrain sur la base des demandes individuelles formulées par les promoteurs, à travers des critères de sélection suivant une grille d'évaluation (cf annexe 5).

- SELECTION DES SOUS PROJETS

Dans cette phase, suivant l'enveloppe disponible, l'UGP notifiera aux bénéficiaires retenus son accord de financement de leurs sous projets. Une convention de financement sera signée avec les promoteurs des sous projets.

A la suite de ces présentations, les discussions ont portées essentiellement sur des questions d'éclaircissements à savoir :

- L'ordre d'intervention des paiements entre les Bénéficiaires et le projet PARIIS ;
- La garantie Foncière (l'implication de la COFO) ;
- La non prise en compte des certificats d'enregistrements des parcelles dans le document ;
- Le recrutement des entreprises pour la réalisation des travaux etc...

Des réponses satisfaisantes ont été apportées à toutes ces questions par les facilitateurs.



Présentations en Powerpoint des thèmes de l'atelier

3. Recommandations

- Les représentants des OPA doivent faire la restitution des activités de la PMA à leurs bases;
- Le PARIIS doit revoir le modèle de l'Acte de Cession des parcelles.

4. Cérémonie de clôture

Les allocutions de clôture se sont déroulées dans l'ordre suivant :

- ✓ Le représentant des Opérateurs (OSI et OPDL) a salué la tenue de cet atelier qui a permis aux acteurs d'échanger sur plusieurs aspects du projet. Les opérateurs restent disponibles pour accompagner toutes les activités de la PMA.
- ✓ Le représentant du PARIIS a remercié les participants pour la qualité des débats et les consultants pour la qualité des résultats des études présentés. Il a enfin invité les participants surtout les représentants des Organisations Paysannes à mettre l'accent sur la restitution à la base.

- ✓ **Le discours de clôture du représentant du Conseil Régional**, il a remercié les participants pour le bon déroulement des travaux et la qualité des débats pendant les trois jours. Il a aussi remercié les consultants pour la qualité des documents présentés et le PARIIS pour la tenue de cet atelier dans le délai en cette période si difficile ou le pays fait face à d'énormes défis (politique, sécuritaire et sanitaire).

Il a terminé son discours par des vœux de bon retour de la paix et la fin de la pandémie du COVID 19, avant de déclarer clos les travaux des trois jours d'atelier.

Koulikoro, le 17 juillet 2020

Les rapporteurs